

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD



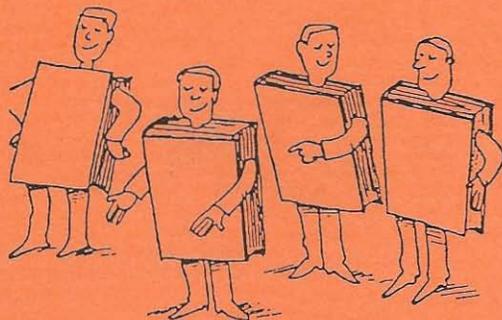
Dessin Jean Augagneur

No 46

Juin 1995

Genève

Ce qu'ils ont dit



La difficulté première consistait à découvrir [dans la salle des catalogues] la cote de l'ouvrage, soigneusement dissimulée. Il n'y avait pas, en effet, comme on aurait pu s'y attendre, par exemple, une suite de volumes indiquant, pour chaque auteur, selon sa place alphabétique, les ouvrages disponibles, non ; si Hortense avait envie de lire *Pierrot mon ami* de Raymond Queneau, par exemple, elle devait savoir à quel moment le livre avait été acquis, pas celui (cela aurait été trop simple) de la parution ; il y avait, pour chaque tranche alphabétique et de manière parfaitement indécidable, un volume, valable pour certaines de ces années seulement, et situé dans un endroit totalement imprévisible de la salle. Il fallait le repérer, chercher l'auteur, chercher l'ouvrage, noter la cote, et ensuite déterminer dans quel autre volume se trouvait la cote réelle, car la cote première était une cote ancienne qui avait été abandonnée au profit d'une autre, plus moderne, lors d'un quelconque changement de règne à l'intérieur de l'empire bibliothécaire. (...)

Mais ce n'est pas tout ! Admettons que vous ayez réussi, par miracle, à trouver la cote du livre que vous cherchiez (...) Car alors commençait une longue attente, pendant laquelle, pensiez-vous naïvement, on s'affairait, toutes affaires cessantes, à la recherche de vos ouvrages, afin de vous les apporter. Vous attendiez. Une demi-heure passait, une heure, rien. Vous aviez terminé votre courrier, levé plusieurs fois les yeux vers l'immense coupole vitrée, à travers la poussière de laquelle filtrait un peu de jour, et voilà qu'un des livreurs de livre se présentait devant la rangée où vous étiez assis. Et voilà qu'il jetait sur votre table un livre ! Vous le preniez fébrilement : hélas ! ce n'était pas *Pierrot mon ami* de Raymond Queneau dont vous aviez, grâce à un tuyau sûr, déterminé la cote dans un sous-catalogue spécial consacré aux ouvrages sur le cirque, que vous aviez devant vous, mais *Einführung in der Theorie der Elektrizität und der Magnetismus* de Max Planck, Heidelberg, 1903.

Roubaud, Jacques. *La Belle Hortense*. Ramsay, 1985, p.95-97.

LES "P'TITS PAPIERS" DU PRÉSIDENT... ET DU DÉLÉGUÉ

C'est le printemps... et bientôt l'été ! Voilà qui donne des ailes à votre Comité, lequel a maintenant des idées de voyage ! Puisque les diverses activités que nous vous proposons depuis quelques mois paraissent intéresser une quinzaine de personnes en moyenne (chiffre encourageant que nous espérons toutefois voir augmenter ces prochains mois), pourquoi l'AGBD ne sortirait-elle pas de temps à autre hors des frontières genevoises, à l'heure de l'Europe ?

Dans cette optique, nous envisageons de vous proposer

- ⇨ dans le courant de l'automne prochain, une visite du Musée du Léman et de la Bibliothèque communale de Nyon (avec nos collègues vaudois);
- ⇨ du 5 au 8 septembre 1996 (Jeûne Genevois), un voyage à Prague, pour découvrir cette ville exceptionnelle et, en particulier, ses bibliothèques baroques;
- ⇨ au printemps 1997, un déplacement à Paris pour y visiter la nouvelle Bibliothèque de France, laquelle sera en fonction à cette époque ** .

Vous voyez que nous ne manquons pas d'idées, même si certaines d'entre elles ne se concrétiseront qu'à relativement long terme ! Je précise en outre que toutes vos suggestions concernant notre programme d'activités sont les bienvenues : votre Comité se fera un plaisir de vous aider à les concrétiser !

Dans un autre ordre d'idées, je me permets de vous rappeler que la **BBS tiendra son congrès annuel du 7 au 9 septembre prochains à moins de deux heures de train de Genève, à Soleure**. Je vous encourage vivement à profiter du week-end du Jeûne Genevois pour vous déplacer en masse dans cette ville merveilleuse, où il sera possible d'allier intérêts professionnels (thème des journées : bibliothèques et plurilinguisme... à l'heure de l'Europe, quel thème passionnant !) et intérêts culturels (la vieille ville de Soleure étant à mon sens un véritable bijou architectural). La présence des membres de la BBS à l'assemblée générale de leur association revêt en outre cette année une importance toute particulière, puisqu'ils éliront leurs trente délégués qui siégeront à l'Assemblée des délégués de 1996 à 1999 et qu'ils entendront le bilan des

** Ces deux voyages ne seront pas organisés pour moins d'une douzaine de participant(e)s. Que celles et ceux qui seraient a priori intéressé(e)s nous le fassent dès maintenant savoir !

activités du Secrétariat central de la BBS, avant de décider de l'avenir de cet organe institué suite à la réorganisation de la BBS.

Qu'il me soit permis d'espérer rencontrer beaucoup de Genevois(es) membres de la BBS dans les ruelles de Soleure... Vous avez décidé de me faire à nouveau confiance pour représenter notre groupe d'intérêt régional au sein de l'Assemblée des délégués, je vous en suis très reconnaissant. Mais je dois encore être élu... et s'agissant d'une élection ouverte, toutes vos voix compteront !... Que celles et ceux d'entre vous qui faites partie des 55% des membres AGBD qui ne sont pas également membres de la BBS sachent qu'il leur est aussi possible de participer à ces élections : il suffit de vous inscrire rapidement à la BBS ! Vous pourrez ainsi non seulement voter, mais aussi - et surtout ! - bénéficier des prestations toujours diversifiées offertes par notre association nationale, complémentaires à celles que l'AGBD peut vous proposer.

Enfin, je profite encore de la présente chronique pour vous rappeler que le numéro de " Hors-Texte " que vous tenez entre vos mains est l'avant-dernier d'une série ininterrompue de 47 fascicules... sauf si l'appel lancé par le Comité de rédaction rencontre rapidement un écho positif auprès de nos membres. **A bon entendeur, salut !...**

Assemblée des délégués BBS

Une séance s'est déroulée depuis mon précédent compte-rendu dans le numéro 44, à savoir celle du 24 février 1995. Les délégués ont refusé une proposition du Comité-directeur, faite pour tenter de résoudre le problème des doubles cotisations pour les membres individuels. En effet, la rétrocession était destinée pour des raisons pratiques aux groupes d'intérêt eux-mêmes, qui auraient reçu la somme de Fr. 10.- pour chaque membre double (le membre lui-même n'aurait donc pas vu une différence dans les cotisations versées). D'autre part, la somme versée - limitée à Fr. 10.- par membre pour des raisons budgétaires - a été jugée dérisoire ! Le reste de la séance a été consacré à des discussions et à des informations générales, fort intéressantes au demeurant, mais qu'il serait fastidieux de refléter ici.

Michel GORIN

UN DEPART ET UNE ARRIVEE A L'E.S.I.D.

Les premiers mois de 1995 ont vu un nouveau changement dans l'équipe de l'Ecole supérieure d'information documentaire, l'E.S.I.D.

C'est tout d'abord Brigitte GLUTZ-RUEDIN qui a quitté l'Ecole après lui avoir apporté pendant 13 ans ses compétences en bibliothéconomie et en psychologie.

Outre ses tâches d'enseignement, Brigitte GLUTZ-RUEDIN s'est engagée avec détermination dans la mise en place du CESID, l'actuel Certificat de formation continue en information documentaire, et dans la création du nouveau programme de l'Ecole axé sur une formation polyvalente en bibliothéconomie, documentation et archivistique. Elle a ainsi apporté une contribution importante à la transformation de l'Ecole de bibliothécaires en Ecole supérieure d'information documentaire.

Dans la variété de ses intérêts professionnels, il faut souligner l'accent particulier mis par Brigitte GLUTZ-RUEDIN sur son activité en faveur de la littérature de jeunesse au sein d'AROLE, l'Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse.

Pour la remplacer, l'E.S.I.D. a engagé Madame Véronique HADENGUE au 1^{er} février de cette année.

De nationalité française, Véronique HADENGUE a d'abord été enseignante dans des lycées de la région parisienne avant de se former à la documentation en milieu pédagogique.

Responsable pendant plusieurs années de la Section Documentation du Centre départemental de documentation pédagogique de la Seine St-Denis, elle a animé de nombreux séminaires de formation professionnelle.

Véronique HADENGUE a consacré ces dernières années à la recherche sur la littérature de jeunesse à l'Université Paris XIII. Plusieurs des travaux qu'elle a réalisés dans ce domaine ont fait l'objet de publications.

Au sein de l'équipe de l'E.S.I.D., elle a repris la responsabilité de deux domaines d'enseignement: *Sélection et acquisition des documents*, et *Lecture et communication*.

François Burgy
E.S.I.D.

ASSEMBLEE GENERALE BBS 1995
SOLEURE Landhaus
7 au 9 septembre

Bibliothèques et plurilinguisme

Mercredi 6 septembre

- 18.00 Inauguration de l'exposition professionnelle
Réception des exposants

Jedi 7 septembre

- 9.00 Accueil des participants au Landhaus
Remise du dossier des participants
Visite des stands des exposants
- 10.30 Ouverture du Congès scientifique
Allocution de Kurt Fluri, maire de la ville de Soleure
- 11.00 Compréhension dans un monde plurilingue
Otto Piller, Conseiller aux Etats, Fribourg
- 11.45-13.45 Visite des stands des exposants
- 12.15-13.15 Présentation du serveur WEB BBS
- 13.45-14.15 La société de l'information dans un monde plurilingue
Jan Roukens, Commission des Communautés Européennes, DG XIII/E, Luxembourg
- 14.30-15.00 Le rôle de la Bibliothèque nationale dans la Suisse plurilingue
Jean-Frédéric Jauslin, directeur, Bibliothèque nationale suisse, Berne
- 15.00-15.30 Visite des stands des exposants
- 15.30-16.00 Préjugés ou réalité?
Ce que pensent les citoyens suisses les uns des autres
Pierre Du Bois, historien, professeur à l'Institut universitaire des
hautes études internationales, Genève
- 16.15-17.45 Préjugés et réalité
Discussion en petits groupes linguistiques mixtes
- 18.00 Visites guidées (sur inscription)
- Zentralbibliothek Soleure
Kunstmuseum Soleure
Naturmuseum Soleure
Visite de la ville
- 18.00-19.00 Présentation du serveur WEB BBS
- dès 19.00 Fête donnée en l'honneur des 75 ans de la Bibliothèque pour Tous

Vendredi 8 septembre

- 8.30 Accueil des participants au Landhaus
Remise du dossier des participants
- 8.30-9.30 Rencontre des groupes d'intérêt de la BBS
- 8.30-10.00 Visite des stands des exposants
- 10.00-12.00 Ateliers-débat (sur inscription)

1. Vive le bilinguisme!

Avantages et inconvénients rencontrés au quotidien dans une bibliothèque bilingue
Christine Kohler et des bibliothécaires de la Bibliothèque de la ville de Bienne
Cet atelier a lieu à Bienne. Départ en bus à 9h. 30.

2. Quel avenir pour la Bibliothèque suisse?

Robert Barth, Stadt- und Universitätsbibliothek, Bern
Gerhard Matter, Kantonsbibliothek Baselland, Liestal
Martin Nicoulin, Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg
Heinz Oehen, Allgemeine Bibliotheken der GGG, Basel
Marie-Françoise Piot, Bibliothèque pour Tous, Lausanne
Flavia Vitali, Biblioteca cantonale, Bellinzona
Modératrice: Anne Cueno

3. Les défis d'un réseau multilingue

Hannes Hug et des collaborateurs de l'ETH-Bibliothek/Verbundzentrale
Josette Noeninger et des collaborateurs de la Bibliothèque centrale de l'EPF de Lausanne

4. Relations internationales ou collaboration inter-cantonale

Alain Jacquesson, Bibliothèque publique et universitaire, Genève
Sylvia Kimmeier, Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne
Christian Relly, Pestalozzi-Bibliothek, Zürich
Beat Wartmann, Zentralbibliothek Zürich
Modérateur: Ueli Niederer

5. La bibliothéconomie dans les différentes régions linguistiques suisses:

Structures, lois, organisation, financement, contact avec l'étranger
Rätus Luck, Schweizerische Landesbibliothek, Bern
Jacques Cordonier, Bibliothèque cantonale du Valais, Sion
Christoph Jörg, Kantonsbibliothek Graubünden, Chur
Antonio Spadafora, Biblioteca cantonale, Locarno
Modérateur: Pierre-Yves Lador

- 12.00-14.15 Visite des stands des exposants
- 12.30-13.30 Présentation du serveur WEB BBS
- 13.30-14.00 Forum organisé par la Commission de formation continue
- 14.15-17.00 94ème Assemblée générale statutaire
Ordre du jour:
1. Procès-verbal de la 93ème Assemblée générale du 2 septembre 1994 à Lausanne, paru dans ARBIDO-B 1994/6
2. Rapport annuel du président de l'association
3. Comptes annuels 1994
4. Elections
5. Installation définitive du secrétariat
6. Propositions
7. Varia
- 17.30-18.30 Vin d'honneur offert par le canton et la ville de Soleure
Allocution du Chef du département de l'Instruction publique, Fritz Schneider
- 19.15 Repas de clôture au Landhaus (sur inscription)

Samedi 9 septembre

- 09.30-15.00 Excursion (sur inscription)
Promenade dans la campagne soleuroise, commentée par Rolf Max Kully, et visite du couvent de Mariastein

Les inscriptions auprès du :

SECRETARIAT BBS
Effingerstr. 35
3008 BERNE

Renseignements auprès de :

Madame Myriam Boussina Mercille
Tél. : 031/382.42.40
Fax : 031/382.46.48

L'INFORMATIQUE AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE VU DU MONDE DES BIBLIOTHÈQUES

Le 12 novembre 1994, un service essentiel mais peu connu du Musée d'art et d'histoire de Genève et de ses filiales se montrait au grand jour: la Centrale d'inventaire informatisé présentait son activité dans le cadre raffiné du Musée Ariana.

Lorsque l'on entre dans une bibliothèque, le catalogue sur fiches ou l'écran d'ordinateur permet d'avoir accès aux collections de livres. Le visiteur d'un musée, quant à lui, se voit offrir un parcours défini, au travers d'une sélection d'oeuvres choisies par les conservateurs. Il ne sait pas toujours que les musées contiennent également une grande quantité de pièces soustraites à son admiration, et encore moins qu'elles sont toutes minutieusement inventoriées, sur fiches manuscrites ou sur support informatique.

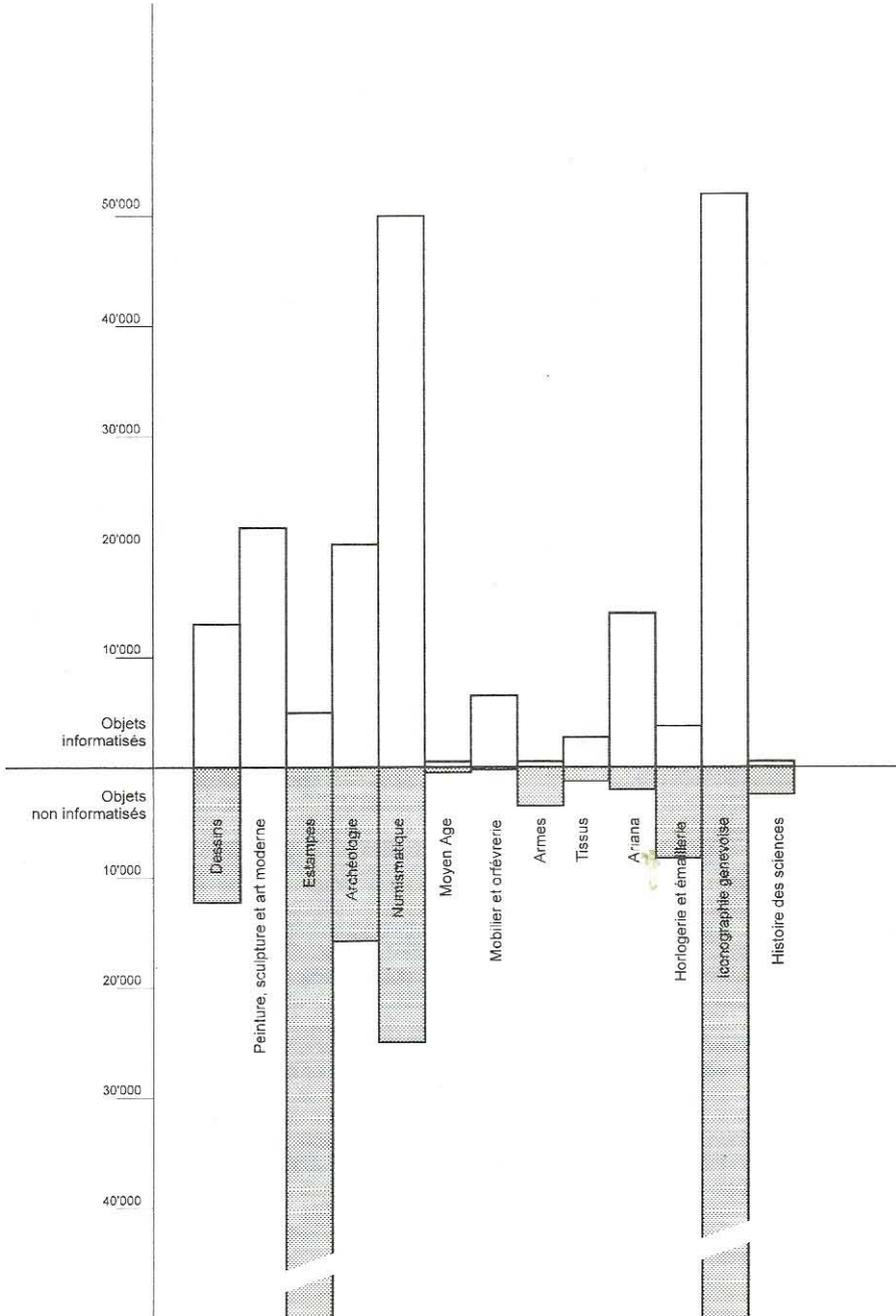
Les musées, tout comme les bibliothèques, ont vite mesuré l'intérêt de l'informatique pour constituer des systèmes de renseignements spécifiques à ce qu'ils conservent: oeuvres d'art pour les uns, livres pour les autres. Dans un musée, un fichier informatisé permet d'obtenir à tout moment les informations essentielles à la gestion ou à la connaissance d'une pièce: gérer les dépôts, enregistrer le prêt d'oeuvres à d'autres institutions, tenir à jour la photothèque; constituer la liste des nouvelles acquisitions, préparer des expositions, aider à l'édition de catalogues... Il peut également permettre, par le biais de bornes interactives ou d'autres dispositifs, de renseigner un large public sur cette quantité d'objets qui ne peuvent pas être exposés en permanence.

Avec 850'000 objets conservés, le Musée d'art et d'histoire de Genève et ses filiales (Musée Ariana, Musée de l'Horlogerie et de l'Émaillerie, Cabinet des Estampes, Musée d'Histoire des Sciences, Centre d'Iconographie Genevoise, Maison Tavel) forment par la taille de leurs collections le plus grand musée du pays (avant le Musée national de Zurich !).

Dès les années 70, alors que dans certaines bibliothèques on commençait également à préparer l'informatisation des collections, le Musée d'art et d'histoire, en collaboration avec l'Université, mettait sur ordinateur 320 peintures de l'école française. Puis un système descriptif minimal, destiné à enregistrer les nouvelles acquisitions dans les différents départements, est mis au point entre 1978 et 1979. C'est bien plus tard, en 1987, que la Centrale d'inventaire telle qu'elle existe aujourd'hui est mise en place, avec pour tâche la réalisation de l'inventaire rétrospectif de l'ensemble des collections. Fin 1994, 200'000 objets sont déjà entrés en machine, grâce une équipe de 13 collaborateurs scientifiques (historiens de l'art, archéologues) à temps partiel, qui représentent une force de travail de 5 personnes et demi à plein temps. 20'000 objets environ sont inventoriés chaque année. Le graphique ci-dessous montre à la manière d'un "iceberg" et pour chaque type d'objets, l'avancement de l'informatisation des collections.

Les musées n'ont pas de véritables normes internationales codifiant la description des oeuvres, à l'image des fameux formats de type MARC que connaissent bien les bibliothécaires. La raison provient bien sûr de la nature spécifique des objets de musée par rapport aux imprimés des bibliothèques, notamment leur unicité, par opposition à la multiplicité des livres édités. La seule norme internationale existante procède justement de la famille des formats MARC : elle s'appelle MARC-VM, pour *MARC for Visual materials*. Elle n'est guère appliquée qu'aux Etats-Unis, et surtout par les bibliothèques qui désirent décrire leur matériel iconographique avec la même structure que leurs collections d'imprimés, souvent dans la même base de données. Une oeuvre d'art n'est évidemment pas définie de façon satisfaisante alors même que l'on connaît les éléments descriptifs pouvant servir à sa gestion administrative (numéro d'inventaire, auteur, localisation, dimensions, valeur d'assurance...); une approche plus complexe, d'ordre esthétique autant qu'historique est nécessaire pour cerner ses particularités. C'est pourquoi les oeuvres intermédiaires que sont les estampes ou les affiches, résultant de procédés d'édition comme les livres mais suscitant un intérêt d'ordre esthétique autant qu'informatif, sont la plupart du temps gérées selon les circonstances, tantôt par des musées tantôt par des bibliothèques, avec les approches chaque fois différentes que cela implique. Les bibliothèques, d'autre part, ont un besoin vital de normes pour échanger, récupérer, acheter des notices bibliographiques ou encore constituer d'importants catalogues collectifs et profiter des recoupements entre collections. Cela n'a aucun sens dans le cas des musées.

INFORMATISATION PAR TYPES D'OBJETS OU DE COLLECTIONS:



La Centrale d'inventaire a donc mis au point son propre système descriptif, baptisé IMAHGE (*Inventaire informatisé du Musée d'Art et d'Histoire de GENève*), s'inspirant d'approches méthodologiques explorées par d'autres systèmes, et dont le propre est de s'adapter à la nature encyclopédique des collections en présence ici. Répondant à la double vocation d'un inventaire muséographique, à savoir gérer administrativement les objets mais aussi les étudier scientifiquement, il comprend en tout 145 champs ou rubriques, dont 15 sont obligatoires et certains restent confidentiels (prix d'achat, valeur d'assurance...). Pour répondre aux besoins particuliers de certains domaines de conservation, 32 de ces champs ne concernent que des départements spécifiques (horlogerie ou numismatique par ex.). Des thésaurus et des listes d'autorité contrôlent en partie le vocabulaire, afin de faciliter les interrogations et permettre des réponses précises. Les plus importants sont le thésaurus des lieux et le thésaurus iconographique, qui régit la codification de ce que les objets représentent. Le tableau de la page suivante montre, sans entrer dans les détails, les catégories de renseignements de ce système descriptif.

Bien sûr, les musées ressentent aussi de plus en plus le besoin d'échanger leurs informations. Que cela soit pour comparer des pièces de type similaire conservées dans différents lieux, préparer des expositions thématiques ou monographiques, constituer le catalogue raisonné d'un artiste, recenser les productions d'une région, ou encore mener à bien une recherche iconographique, les échanges sont fondamentaux.

En Suisse, la BDDBS (*Banque de données des biens culturels suisses*), basée à Berne, est un organisme fédéral qui propose une aide sur le plan national aux musées désireux d'informatiser l'inventaire de leurs collections, tout en collaborant avec d'autres pays.

D'une part, elle rédige des systèmes descriptifs standards, surtout destinés aux petits musées qui n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes. Ils sont largement inspirés d'IMAHGE, chaque institution étant libre d'adapter cette structure à ses propres besoins. Seule une normalisation au niveau des quelques champs les plus importants est souhaitée, dans l'optique de permettre ou de développer les échanges.

STRUCTURE DU SYSTÈME DESCRIPTIF IMAHGE

IDENTIFICATION	Auteur(s) et date(s) de création et de mise à jour de la fiche Section de conservation Numéro d'inventaire Localisation Prises de vue
DESIGNATION	Catégories Dénomination Stade de la création et authenticité Titre Catégories de l'objet définitif Dénomination de l'objet définitif Localisation de l'objet définitif
ENSEMBLE	Dénomination de l'ensemble auquel appartient l'objet Renvoi à la fiche d'appartenance Localisation d'objets hors musée appartenant à l'ensemble
DATATION	Datation en périodes / siècles / années Datation de l'objet modèle
ACQUISITION	Mode d'acquisition Date d'acquisition Donateurs, auteurs de legs ou de dépôts Vendeurs, prêteurs, donateurs anonymes Informations confidentielles et sources administratives
DESCRIPTION	Forme, structure, composants Technique, matériaux, traitements, couleurs Etat de conservation Dimensions de l'objet
INSCRIPTIONS	Inscriptions et marques autographes ou d'origine Inscriptions et marques postérieures à la création
REPRESENTATION ET DECOR	Genre de la représentation ou du décor Détails de la représentation ou du décor Nom des sites représentés Nom des personnages réels représentés Datation de la représentation Source écrite de la représentation
AUTEUR DE L'OBJET	Auteur de l'objet Atelier producteur de l'objet Ecole nationale Lieu de fabrication Anciennes attributions
AUTEUR ET OBJET MODELE	Auteur modèle Atelier producteur modèle Ecole modèle Catégories de l'objet modèle Dénomination de l'objet modèle Localisation de l'objet modèle

PROVENANCE	Anciens possesseurs Ventes publiques Lieu de découverte
HISTORIQUE	Destination d'origine Commanditaire Concours, prix, bourses, etc. Evénement commémoré
BIBLIOGRAPHIE EXPOSITIONS	Bibliographie de l'objet Expositions et catalogues d'exposition Catalogues systématiques des collections du musée
DOCUMENTATION	Sources manuscrites Expertises, visites d'experts
OBJETS EN RAPPORT DU MEME AUTEUR	Localisation des objets préparatoires Localisation des prototypes, répliques, variantes, etc.
COMPARAISONS ET GRAVURES (AUTRES AUTEURS)	Auteurs, ateliers et écoles de comparaison Localisation des objets de comparaison Auteurs des gravures et lithographies de reproduction Localisation des gravures et lithographies de reproduction

EXEMPLE D'EDITION (réutilisable pour une notice de catalogue, la transmission d'information à un chercheur, ou encore la confection d'une étiquette d'exposition)

Marcel NOVERRAZ (Genève, 1899-Genève, 1972)

Potiche avec couvercle

Genève, 1927

Grès, or sur émaux craquelés

Haut. 34; diam. 24 cm

Acquis de l'auteur, Genève 1927

Inventaire: C 809

Signé et daté au pinceau noir, sous la base: MN 1927 (chapelle stylisée encadrant un N)

Expositions:

Genève autour de l'art déco, Genève, Musée Ariana, 16.09.1993-01.10.1994, cat. exp. p. 61, n° 90, repr. coul.; *Noverraz Potier à Carouge*, Carouge, Musée de Carouge, 13.10.1988-15.01.1989, cat. exp., pl. 10, repr. coul.

Bibliographie:

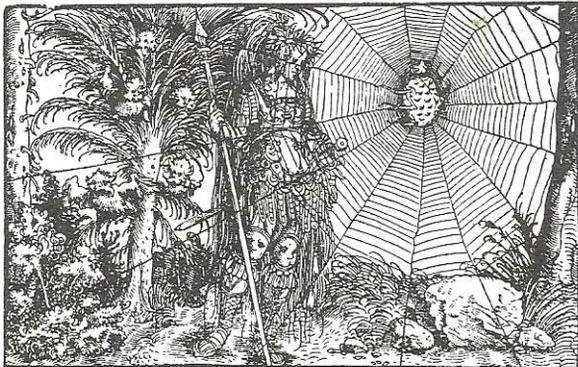
La Revue de la Céramique et du Verre, n° 46, 1989, p. 22, repr. coul.

D'autre part, la BDBS a pour but de constituer à terme une base de données centrale des oeuvres conservées dans tous les musées helvétiques. Contrairement aux bibliothèques lorsqu'elles sont rattachées à un réseau de catalogage informatisé, la saisie des notices d'inventaire n'est effectuée qu'au niveau du système local du musée. Ce dernier alimenterait le fichier central en envoyant une copie des notices.

Le 12 novembre, la BDBS était justement présente aux "portes ouvertes" de l'inventaire informatisé, et les visiteurs ont pu interroger une version expérimentale de cette base de données, accessible via un serveur WWW sur Internet (adresse URL: <http://www.dsk.ch>). Cette base de démonstration réunissait une centaine de peintures du Musée d'art et d'histoire de Genève et du Museo cantonale d'arte de Lugano, représentées par une courte notice et une image digitalisée. Les responsables comptent rassembler d'ici fin 1995, 20'000 oeuvres de peinture et de sculpture.

Cette envie d'échanges, voire d'élaboration commune d'une base de données est à l'origine, au plan local, du projet Musinfo, mis sur pied en 1994 pour relier l'informatisation concertée des musées de la ville de Genève: Musée d'art et d'histoire, Musée d'ethnographie, Conservatoire et Jardin botaniques, Muséum d'histoire naturelle.

Alexis Rivier



Maitre de Pétrarque, xylographie pour l'édition allemande du
De remedijs utriusque fortunae de Pétrarque. 98 x 156 mm
Augsbourg 1532 à 1620 (10 éditions) Genève, Cabinet des estampes

LES CFF DISPOSENT D'UN SERVICE DE DOCUMENTATION

Les Chemins de fer fédéraux suisses ou CFF sont largement connus pour leurs prestations en transport des voyageurs et des marchandises. Le réseau actuel résulte de la fusion et du rachat par la Confédération en 1902 de plusieurs compagnies privées et comprend 2973 km de lignes. Les entreprises de transport concessionnaires se partagent l'exploitation des 2211 autres kilomètres de lignes en Suisse.

L'exploitation d'un réseau ferré nécessite la coopération de nombreux intervenants tels que services techniques de la voie, des ponts, des tunnels, de l'alimentation électrique, de la traction des trains, services de l'exploitation et commerciaux et bien d'autres, tous nécessaires à la bonne marche des trains.

Pour répondre aux nombreuses demandes d'informations sur l'histoire, les techniques, l'économie et la politique des transports, les CFF disposent également d'un service de documentation.

Qui l'utilise ?

Les "clients" du service de documentation proviennent de tous les horizons. En premier lieu, les collaborateurs de l'entreprise forment le contingent le plus important. Le nombre d'employés aux CFF s'élève actuellement à env. 34000 agents qui sont tous des utilisateurs potentiels. Les employés chargés de conduire des projets trouvent une documentation adéquate. La bibliothèque est publique, et accueille également de nombreux étudiants chargés de rédiger des travaux de diplômes ou thèses, des instituteurs désireux d'exposer différents aspects des problèmes des transports en Suisse à leurs classes. Des auteurs d'ouvrages spécialisés comptent également parmi la clientèle fidèle.

Qu'y trouve-t-on ?

Le fonds de la bibliothèque est formé principalement d'ouvrages en rapport avec le transport ferroviaire, mais s'étend aux autres modes de transports terrestres et à tout ce qui touche de près et de loin aux transports. Les documents historiques constituent un riche matériel pour la recherche. La collection des rapports de gestion des entreprises de transports ferroviaires helvétiques constitue une mine d'informations dans ce domaine spécifique. Elle est complétée par la collection de rapports de gestion d'importantes maisons suisses. Ces fonds sont augmentés au fur et à mesure de la parution d'ouvrages. On dispose de cette façon d'une palette couvrant aussi bien les questions techniques et économiques, du domaine ferroviaire. Les domaines de la politique des transports dont Rail 2000 et les traversées alpines ne sont pas les moindres.

Comment accède-t-on aux documents ?

Au cours des années, des catalogues sous forme de fichiers ont été établis:

- fichier alphabétique ou fichier-auteurs
- fichier systématique ou fichier-matières CDU
- fichier topographique
- fichier géographique
- fichier-éditeurs

Depuis début 1993 l'ère informatique a fait son apparition et remplace progressivement les catalogues classiques. Le service de documentation est relié à la banque de données SWISSBASE. Ce système est également utilisé par plusieurs bibliothèques de l'Administration fédérale. Les travaux de saisie rétrospective sur informatique des anciens catalogues sont en cours. Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui durera encore deux ans environ.

Le nouveau catalogue informatisé a l'avantage de pouvoir être consulté à partir de n'importe quel écran relié à l'ordinateur central des CFF ainsi que par les écrans reliés au système SWISSBASE de l'Administration fédérale. On évite par là l'édition de catalogues annuels sur papier et on ouvre l'accès à l'information du domaine ferroviaire à un large potentiel d'utilisateurs .

Comment fonctionne-t-il ?

Par rapport à l'importance de l'entreprise, le service de documentation est une très petite entité regroupant 5 collaborateurs. Leur tâche est d'acquérir, d'indexer, d'équiper et classer les ouvrages nouveaux. Répondre aux demandes des visiteurs de tous horizons, demandes écrites, téléphoniques ou par messagerie électronique représente une somme de travail importante. La gestion, l'organisation et le contrôle de la circulation d'environ 600 titres de revues ainsi que la saisie systématique de nombreux articles sont le pain quotidien du service. Deux personnes renforcent momentanément l'effectif et sont occupées par les travaux de saisie rétrospective de l'ancien catalogue. Enfin, il importe d'entretenir les contacts avec les autres instituts avec lesquels des échanges réguliers ont lieu, tels que les bibliothèques des autres réseaux ferroviaires européens et leur organisation faitière.

Où est-il ?

Le service de documentation a été créé en 1923 de la fusion de bibliothèques qui dotaient alors chaque direction d'arrondissement. Cette fusion se fit à Berne auprès de la Direction générale où le service a son siège. Il se trouve dans un bâtiment administratif situé à la Mittelstrasse 43. Une salle de lecture permet la consultation sur place d'ouvrages.

Alors, si les transports vous intéressent, ferroviaires en particulier, si vous êtes en quête de données spécifiques dans ce domaine, voici les coordonnées:

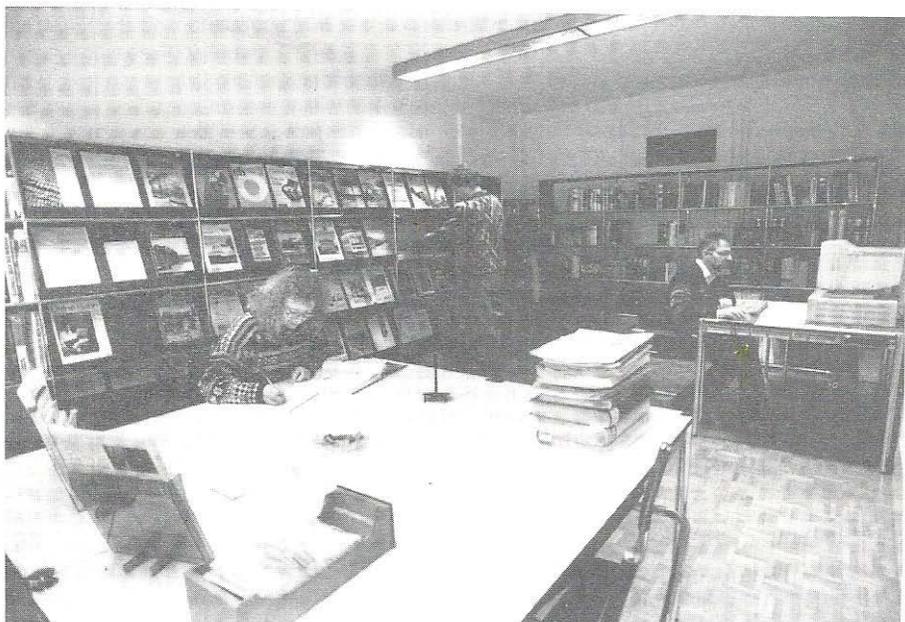
Service de documentation des CFF
Mittelstrasse 43
3030 Berne

téléphone: 0512 202212 ou téléfax: 0512 203871

Heures d'ouvertures: de 08h45 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi
au vendredi

Les collaborateurs du Service de documentation vous souhaite bon
voyage à bord de la bibliothèque des CFF !

Jean-Louis SCHERZ



INFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE

LE MULTIMEDIA DANS LES CENTRES DE DOCUMENTATION

Dans le domaine du multimedia, le disque CD-ROM est un support documentaire qui offre la combinaison de l'écrit, de l'image et du son, ainsi que la possibilité de recherches interactives. Les centres de documentation ont disposé, dans l'ordre chronologique, de livres, de cassettes son et de disques, puis de cassettes video.

Alors que le multimedia envahit notre vie quotidienne, l'enrichissement du fonds documentaire ne peut aujourd'hui se limiter à l'achat de documents écrits ou audiovisuels. Cela signifierait que les centres de documentation restent coupés de la réalité du monde contemporain.

CD-ROM ET AUTRES SUPPORTS DOCUMENTAIRES

Un document est un support de conservation de données, de faits ou d'événements. La capacité de stockage du disque CD-ROM en fait un support particulièrement intéressant pour les ouvrages de références : dictionnaires, encyclopédies, banques de données, catalogues, annuaires. En effet, ces ouvrages, sous leur forme papier, ne sont pas lus de manière séquentielle, mais consultés, généralement de manière alphabétique. Le lecteur tourne les pages, parcourt les colonnes...

C'est ici que la consultation sur CD-ROM présente tout son intérêt : la réponse à une recherche est instantanée, et plusieurs faces du problème sont présentées d'entrée au lecteur qui choisit et élargit sa recherche. Dans le domaine artistique, le CD-ROM présente à la fois le texte, l'image et le son. Il est interactif et dynamique.

A ceux qui redoutent que la technologie prenne trop de place à l'école, on peut dire que si un lecteur CD-ROM utilise la technologie informatique, les disques sont des instruments de transmission du savoir, et qu'ils ne remplacent pas les livres. Personne n'envisage de lire un bon roman sur un écran, car l'intérêt du roman réside dans sa lecture séquentielle. L'apparition des disques n'a pas vidé les salles de concert.

L'ELEVE ET LE MULTIMEDIA

Les jeunes doivent apprendre à utiliser et à avoir un regard critique sur ce qui deviendra un moyen d'information privilégié à l'avenir. L'élève doit faire face à l'explosion de l'information. Aujourd'hui, on ne peut tout connaître, mais on doit savoir tout rechercher. Posséder l'information, savoir la sélectionner et la traiter donne les clés de la réussite.

Sur un CD-ROM, l'élève doit faire preuve de stratégie pour effectuer ses recherches. L'ordre alphabétique est inopérant. Le contenu de sa recherche doit être cerné et défini, et il est amené à développer d'autres aspects. Il doit relier, confronter, trier les informations. Cette stratégie de recherche doit être apprise, et constituera un atout précieux tout au long de ses études.

BIBLIOTHECAIRE ET MULTIMEDIA

Les centres de documentation sont des lieux de transmission de l'information, et doivent s'adapter à la multiplicité des sources d'information et des supports de conservation. Le travail des bibliothécaires a évolué. Leur rôle n'est plus, comme naguère, de rechercher pour leurs lecteurs, les livres qu'ils jugeaient intéressants pour eux.

L'arrivée de l'informatique dans les bibliothèques a déjà considérablement changé les choses. Ils ont construit des bases de données accessibles directement par leurs utilisateurs, à qui ils ont appris à conduire leurs recherches dans les catalogues informatisés.

Avec l'arrivée des CD-ROM, ils devront leur apprendre, non plus seulement à rechercher des documents, mais à mener des recherches fructueuses à l'intérieur des documents. Le rôle du bibliothécaire est d'enseigner l'art et la manière d'obtenir les réponses désirées.

CENTRES DE DOCUMENTATION ET MULTIMEDIA

A l'ère des médias, les centres de documentation doivent servir d'interface d'accès aux informations. Le multimedia n'est pas consultable à l'oeil nu. Il lui faut un support qui n'est pas à la portée de tous, et les centres de documentation peuvent offrir ce service aux élèves.

De plus, à l'intérieur de l'école, le centre de documentation est le seul lieu qui dispose de personnel compétent et organisé pour offrir aux utilisateurs un catalogue des disques achetés, les conserver, les mettre à disposition, les classer. Le bibliothécaire est là pour veiller à ce que l'utilisation de ces supports se fasse de manière correcte et sans dommage.

Les Centres de documentation doivent donc disposer de ces nouveaux outils, qui d'un simple point de vue pratique, ont une capacité de stockage de l'information qui devrait résoudre bien des problèmes de locaux, lorsqu'on sait par exemple qu'un disque de 12 cm peut contenir une encyclopédie en 20 volumes.

Sur le plan des coûts, une encyclopédie sur disque CD-ROM est beaucoup moins onéreuse, sans parler de l'aspect consommation du papier et destruction des forêts.

L'informatisation des bibliothèques s'inscrit dans la durée. Elle est évolutive : maintenance, mise à jour du logiciel, intégration progressive de nouveaux outils, de nouveaux supports. L'arrivée du multimedia constitue une étape essentielle de son développement et il est nécessaire que les bibliothèques puissent être équipées, dans un premier temps, de lecteurs CD-ROM, et d'envisager plus tard l'accès à d'autres réseaux d'information.

Genève, le 27 avril 1994 / F. LITTOZ-MONNET

Quelques références :

GRAND ROBERT (9 vol sur 1 CD)

GROLIER (Encyclopédie anglaise)

PASCAL (8 millions de références scientifiques)

FRANCIS (données sur les sciences humaines, sociales et économiques)

KOMPASS (Annuaire des sociétés. L'Ed. européenne recense 330000 entreprises)

LISE (Catalogue de la bibliothèque du Centre Beaubourg, Paris)

ENCARTA (encyclopédie)

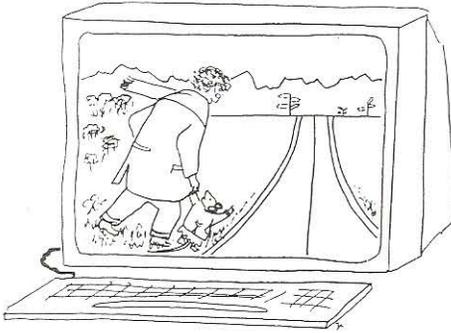
AINSI VIENT LA VIE

LE LOUVRE

L'IMPRESSIONNISME

SPACE AND ASTRONOMY

CIVILISATIONS ANTIQUES



BALADE PRINTANIERE

Uni2aunigech, le 6 avril 1995

Chers Tous,

Il faut absolument qu'on vous raconte!

On nous avait dit d'y aller... un "must"! Tout le monde partait en exploration... Si nous n'y étions pas... eh bien tant pis pour nous!

C'est fortes de ces injonctions que nous sommes donc parties par un beau matin de printemps. Les oiseaux chantaient, les premières feuilles teintaient le ciel d'un vert délicat, les ruisseaux murmuraient... bref, la nature était parée de neuf pour nous encourager.

Elle a glissé sa petite main dans la mienne et, pleines de courage, nous nous sommes mises en route, ma petite souris et moi.

Nous savions que nous devions nous engager sur une très grande autoroute (comme si elles n'étaient pas toutes grandes! enfin, allez savoir, les gens ont de ces idées!!!) et que ce serait un peu comme un jeu de piste scout. En fait, des gens bien intentionnés nous avaient donné plein de papiers avec des choses écrites dessus. Comme nous n'avions pas voulu gaspiller ces papiers, nous les avons utilisés pour emballer nos sandwiches, le cake au choc et surtout la gourde de thé bien chaud.

Comme dit plus haut, nous nous sommes mises en marche. De temps en temps, à la croisée des chemins, il y avait un poteau indicateur avec plein de bras tendus dans toutes les directions : ils montraient des petits chemins bleus portant des noms plus ou moins barbares.

D'abord, je me suis contentée de presser légèrement le dos de ma petite souris pour lui donner du courage (à moi aussi!) et lui suggérer un chemin. Mais, très vite, je me suis rendu compte que nous étions en train de nous perdre... et allez y comprendre quelque chose... même une chatte n'y retrouverait pas ses souris!

En désespoir de cause, je me suis souvenue des papiers. Souris et moi, nous nous sommes assises au pied d'un de ces fameux poteaux. Chacune a ouvert son sac à dos... et a commencé à déballer ses provisions... Par quoi fallait-il commencer : boire le thé chaud, manger le cake, distribuer les miettes de pain aux oiseaux? Nous avons commencé à nous disputer sur le meilleur moyen de lire ces papiers. C'est à ce moment que ma souris s'est mise à sangloter : "C'est trop dur ce voyage! Je suis fatiguée, je n'y arriverai jamais!"

Alors, je l'air prise au creux de ma main (oui, oui, elle est aussi petite que cela!) et je lui ai fait la lecture : "Html, telnet, http, gopher, ftp, www.unil.ch, internet..." Je me suis interrompue : un petit gloussement venait de ma main. Ma copine la souris se mit à rire, à rire, à rire! De grosses larmes de rire roulaient sur ses joues... Renversée en arrière, elle me regardait, incroyablement. De sa petite main, elle me montrait un écriteau sur lequel on avait écrit "Home" et même dessiné une jolie maison rouge pour les promeneurs analphabètes.

Nous avons échangé un seul regard : oui, nous savions où aller maintenant! Foin des écriteaux! Foin des autoroutes, mêmes très larges! Foin de la mode et de ses moutons! Nous, nous allions *at home* !

Et c'est main dans la main, la bouche pleine de cake au choc, que nous avons pris la direction "Home".

A l'heure où je vous écris, Souris et moi ne savons toujours pas comment nous y sommes arrivées! Mais, pour sûr, c'était une bien jolie balade... Nous nous sommes promis de la recommencer... une autre fois!

Internetely yours,
Souris et Isabelle Maurer

BOLOGNE, FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE POUR ENFANTS, 6-9 AVRIL
1995

1500 maisons d'édition, 9 halles d'exposition, quelque chose comme 5 fois Palexpo en surface : quelle profusion ! Il faut tout de suite oublier la prétention de tout voir en deux jours... et opérer des choix !

L'hôte d'honneur en matière d'illustration était le Brésil, pays choisi pour ce qu'il représente d'ouverture et de tolérance, à travers ses métissages nombreux : les illustrateurs choisis pour cette exposition appartiennent à la relève, sont jeunes et n'ont pas encore été publiés ; ici, la Foire joue pleinement son rôle de tremplin, ce qui semble être de plus en plus rare. En effet, l'ambiance qui règne est faite de fébrilité, de stress : Money is money, les éditeurs vendent des droits, en achètent, et en tant que bibliothécaires, on nous fait clairement comprendre que nous sommes sans intérêt... C'est vrai chez Dorling Kindersley, chez Pastel ; par contre l'accueil des Japonais est courtois, ils sont heureux de constater que leur production est appréciée en Europe !

De nombreux illustrateurs et illustratrices sont présents, avec leur port-folio, faisant pratiquement du porte à porte auprès des éditeurs : nous avons rencontré une illustratrice française, qui nous a fait le récit épique de ses journées : dix rendez-vous par jour au minimum, les éditeurs ne sont pas ponctuels, il faut attendre et ronquer son frein... En bref, beaucoup d'appelés et peu d'élus...

Tomi UNGERER nous a fait vivre un des temps forts de cette Foire : durant une heure, il y a eu un bel échange entre lui et un parterre composé essentiellement de jeunes illustrateurs.

Tomi UNGERER, c'est l'homme de toutes les causes : il est toujours en colère contre la rapacité, la violence, la bêtise, et avec son talent et sa force, il sait très bien le dire !

Il ne publie plus de livres pour enfants depuis plus de vingt ans déjà, mais "Pas de baisers pour maman", "La grosse bête de Monsieur Racine", "Les trois briquands" figurent toujours au panthéon. Aujourd'hui, il se consacre au dessin érotique et politique, à l'affiche. Nous pouvons voir sur nos murs genevois une affiche pour la Croix-Rouge, "La tolérance ouvre". Le personnage est haut en couleurs, roi de la provocation, maniant avec brio l'ironie ou la tendresse, c'est selon : "Pour créer le contraste et la violence, le noir sur le blanc, c'est quand même ce qu'il y a de mieux ! avec un peu de rouge, pour le sang..." et "Il n'y a rien de pire que de trébucher sur le sérieux, c'est bien de mettre de l'humour dans tout !" Pour la petite histoire, nous avons appris que c'est un éditeur suisse (!), Daniel KEEL chez Dioqenes Verlaq, qui a été le premier à oser prendre le risque de publier UNGERER dans les années 60. Son humour grincant dérange toujours : ses livres pour enfants sont interdits dans les bibliothèques américaines !

Sur le stand Syros, rencontre et discussion avec Ilona ZANKO, secrétaire d'édition jeunesse et directrice de collection, autour du changement de look de la collection "Souris noire". Les éditeurs, s'étant rendu compte que les lecteurs de la collection étaient plus âgés que le public auquel elle était destinée, ont opté pour une couverture "plus adulte", souple et sobre, et pour la suppression des illustrations. On nous annonce de nouveaux titres ainsi que la réédition des anciens.

L'illustrateur André DAHAN expose du papier à lettres : "dès que l'on sort du circuit du livre, il devient difficile de trouver un co-éditeur". Il propose également un carnet d'adresses et un agenda emplies de sa poésie qui seront certainement publiés. Bonne chance, Monsieur DAHAN !

Pour le régal des yeux, voici l'exposition des 88 illustrateurs de l'année : honneur à Jörg MUELLER, illustrateur suisse, qui s'est vu attribuer en 1994 le prix

Andersen (le Nobel de la littérature jeunesse) pour l'ensemble de son oeuvre.

L'important travail de précision et de recherche des illustrateurs de documentaires est, pour la deuxième fois, mis en valeur par une sélection de planches originales de non-fiction.

Cette année, les 5 "Boloqnaraqazzi" sont les suivants :

- Les éditions Syros reçoivent :

le prix de Non-fiction Enfance pour "Incommodités" de Dominique BRAYE, illustré par Véronique DEISS dans la collection "Les petits carnets", dont le jury a apprécié "la fusion harmonieuse d'éléments graphiques et vulgarisateurs qui facilite l'approche ludique de la lecture"

et :

- le prix Non-fiction Jeunesse pour "Enfants prostitués en Asie" de Franck PAVLOFF, illustré par Marcelino TRUONG dans la collection "J'accuse", primé pour "l'efficacité des trois formes d'expression graphiques adoptées correspondant aux trois parties du livre"

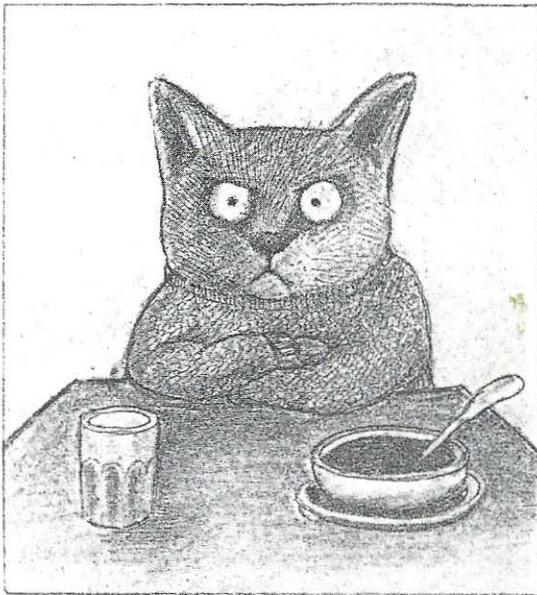
- le prix Nouveauté a été attribué à la collection "Les racines du savoir" publiée par Gallimard pour "le renouveau apporté ici à la technologie de l'objet-livre et sur l'innovation importante du projet économique entendu comme interaction de différents apports internationaux"

- le prix Fiction-Enfance distingue l'album de Nikolaus HEIDELBACH : "Was machen die Mädchen" (Ce que font les jeunes filles) publié chez Beltz Verlag (Programm Beltz und Gelber)

- le prix Fiction-Jeunesse va à l'album de Sara MIDDÀ :
"Growing up and other vices" (Grandir et autres vices)
publié par Jonathan Cape Limited (Random House Children's
Books

Quelles seront les retombées d'une telle visite dans notre
pratique quotidienne ? A court terme, nous rentrons riches en
dynamisme et ouverture, importants en lecture publique ; à
long terme cela peut déboucher sur des projets d'expositions
et d'animations. A suivre...

Jacqueline Chaouali et Françoise Zutter
Bibliothèques municipales de Genève



ill. Tomi UNGERER
tirée de " Pas de balder pour Maman "

PRESENTATION DE GLOBENET

- GlobeNet est un réseau d'informations pluridisciplinaires créé en mai 1994. Association sans but lucratif, la mission de GlobeNet est de mettre à la disposition des institutions, des professionnels, et des individus, les bases techniques nécessaires pour la transmission des données informatisées (texte, image, son) et pour les échanges d'informations.

Réseau francophone, GlobeNet présente néanmoins une accessibilité internationale.

- GlobeNet est un réseau thématique, dont l'objectif est de promouvoir les échanges culturels et la réflexion sur le développement humain dans toutes ses dimensions. Refusant à la fois les approches technocratiques élitistes et les approches strictement commerciales de la télématique, GlobeNet prétend offrir aux citoyens une voie d'accès différente à l'information télématique.

- GlobeNet est un réseau télématique qui offre aujourd'hui les services suivants :

- ☛ une messagerie (courrier électronique) internationale
- ☛ un accès (pour l'instant indirect et partiel) à InterNet
- ☛ des accès à différentes bases de données informatiques de part le monde
- ☛ la possibilité d'échanges d'informations thématiques multilatéraux par l'intermédiaire de forums électroniques .

- GlobeNet veut demain offrir un meilleur service à ses abonnés, dont le nombre est en constante augmentation depuis la création du réseau. En particulier, GlobeNet souhaite mettre en place au plus vite un accès direct à InterNet, afin de multiplier les possibilités d'échanges d'information entre ses adhérents et le reste du monde.

GLOBENET AUJOURD'HUI

1 - UN RESEAU QUI REPOSE SUR LE VOLONTARIAT

- *Une association*

GlobeNet existe depuis moins d'un an et compte plus de soixante utilisateurs réguliers. Le réseau est structuré en Association sans but lucratif, à laquelle adhère la majorité des utilisateurs actuels de GlobeNet, mais il n'est pas nécessaire d'adhérer à l'association pour bénéficier des services offerts par GlobeNet.

Le Conseil d'Administration de GlobeNet confie à un coordinateur général le bon fonctionnement technique du réseau et son animation (promotion de la réflexion, gestion des conférences,...). Celui-ci est également responsable du développement de GlobeNet.

- *Un groupe d'experts*

Le coordinateur général, mandaté par le Conseil d'Administration de GlobeNet, est responsable de l'exploitation du réseau. Il reçoit pour cela l'appui d'un groupe d'experts, qui se chargent, en fonction de leurs compétences, d'un volet spécifique du développement de GlobeNet.

Ce groupe d'experts comporte en particulier des informaticiens, chargés plus spécialement du développement technique du réseau : amélioration de la convivialité de l'accès, de l'efficacité des échanges d'informations, évaluation des alternatives techniques offertes sur le marché pour le développement du réseau, sont les principales tâches menées à bien par cette équipe technique.

Ce groupe d'experts comporte également des professionnels de divers horizons, chercheurs ou décideurs, qui ont pour mission de conseiller ponctuellement le Conseil d'Administration et le coordinateur général de GlobeNet sur des problèmes de stratégie à moyen terme, d'organisation, ou de fonctionnement du réseau qu'ils pourraient rencontrer.

- *Des groupes de travail*

Pour chaque thème jugé prioritaire dans les orientations de GlobeNet (voir ci-dessous les thèmes actuellement travaillés au sein de GlobeNet), un groupe de travail existe. Il est chargé par le Conseil d'Administration de promouvoir la réflexion sur le thème traité, d'animer les forums thématiques correspondants par la rédaction d'articles, de proposer la mise en place de nouveaux services correspondant aux besoins de développement du thème, et d'organiser la prospection de nouveaux utilisateurs du réseau en faisant connaître son existence.

Aujourd'hui, en dehors du Conseil d'Administration de l'Association, une douzaine de personnes sont ainsi impliquées de près dans le développement de GlobeNet.

Coordinateur général, experts, et membres des groupes de travail, tous sont des bénévoles qui cherchent à consolider un projet essentiel, en améliorant la qualité des services offerts pour multiplier les adhésions de nouveaux membres.

2 - DES THEMES PRIORITAIRES

L'originalité de GlobeNet réside dans ses choix thématiques. GlobeNet vise à mettre à la disposition des citoyens des moyens techniques pour favoriser la réflexion et les échanges d'idées et d'expériences sur différents aspects de la problématique du développement humain. Aujourd'hui, cinq thèmes sont animés au sein de GlobeNet par les groupes de travail correspondants. Mais cette liste n'est bien entendu pas limitative ; au contraire, il est souhaité qu'elle s'enrichisse avec le développement du réseau et l'augmentation du nombre de ses utilisateurs.

- *L'interculture :*

GlobeNet est partenaire du Réseau européen des arts (The European Arts Network), auquel plus de 100 organisations sont connectées. En France, l'ONDA (Office National pour la Diffusion Artistique) et le CNT (Centre National du Théâtre) participent à ce réseau.

- *Le développement durable au Nord comme au Sud :*

GlobeNet cherche à promouvoir le développement durable de la planète. Parmi ses abonnés actuels, près de trente organisations travaillent sur ce sujet. Grâce à GlobeNet, elles ont les moyens d'accéder à des informations indispensables pour leur travail .

• *L'écologie :*

GlobeNet est le partenaire français de l'APC (Association for Progressive Communications). L'APC est représentée dans 132 pays du monde. 20 000 organisations et professionnels travaillant dans le domaine de l'écologie y sont connectés et accèdent à plus de 2 000 forums de l'APC réservés aux membres et partenaires de l'APC.

• *L'homéopathie :*

GlobeNet est partenaire du réseau Homeonet. Au niveau mondial, ce réseau concerne trois cent laboratoires et médecins homéopathes, dont plus de deux cent aux Etats Unis. Avec plus de cinq mille homéopathes en France, utilisateurs potentiels, GlobeNet souhaite apporter une touche francophone. Un accord de coopération entre le créateur de Homeonet, David Warkentin et GlobeNet, ainsi que le soutien du European Community for Homeopathy souligne cet intérêt.

• *Les personnes non-voyantes :*

GlobeNet souhaite lutter contre l'exclusion des personnes non-voyantes, en leur permettant de communiquer via réseau informatique. Les moyens techniques et multimédias existants donnent aujourd'hui la possibilité aux ordinateurs "de parler", et aux utilisateurs "d'écouter" un document . Etre accessible aux non-voyants et leur offrir la possibilité de communiquer avec le monde est un objectif de GlobeNet.

3 - DES MOYENS TECHNIQUES AUJOURD'HUI ENCORE LIMITES

• *Pas de connexion directe à InterNet*

Les moyens de GlobeNet sont actuellement limités et permettent simplement à ses abonnés d'exploiter correctement les services de courrier (messages et transferts de fichiers) ainsi que d'accéder aux forums électroniques spécialisés.

Le courrier électronique est acheminé par l'intermédiaire de plusieurs connexions journalières au réseau GreenNet basé à Londres. Ces connexions se font par le réseau téléphonique, ce qui se traduit par un certain nombre de contraintes pour l'utilisateur, qui ne bénéficie ainsi pas de l'ergonomie totale d'InterNet, en particulier :

- ☛ la réception des fichiers binaires manque de convivialité (procédures de décodages complexes et pas toujours fiables)
- ☛ les banques de données disponibles sur InterNet sont inaccessibles

Le passage obligé par GreenNet multiplie par ailleurs les risques de défaillance technique, puisque le bon fonctionnement du réseau GlobeNet dépend en partie de la technologie mise en oeuvre par GreenNet en Angleterre.

• *Du matériel d'ores et déjà performant, mais insuffisant pour un accès direct à InterNet*

Le matériel aujourd'hui disponible est le suivant :

- ☛ un ordinateur compatible IBM, équipé d'un processeur Intel 486/66 Mhz et d'un disque dur de 1 GigaOctets
- ☛ deux modems permettant des communications à haute vitesse (14 400 Bauds)
- ☛ une ligne téléphonique simple, connectée en permanence sur l'ordinateur par l'intermédiaire des deux modems
- ☛ un bureau et le matériel minimum permettant d'assurer le fonctionnement du réseau.

4 - EQUILIBRE FINANCIER, MAIS PAS D'INVESTISSEMENT POSSIBLE

- *Les fonds propres*

Pour assurer le service de messagerie électronique et d'accès restreint à des conférences InterNet, GlobeNet dispose aujourd'hui d'un capital d'exploitation, propriété de l'association GlobeNet, pouvant être estimé à environ vingt mille francs français (20 000FF).

- *Près de 80 abonnés, associations, entreprises ou particuliers*

Près d'une centaine d'ordinateurs conformément aujourd'hui le réseau GlobeNet, contre à peine dix utilisateurs en juin 1994. Ces utilisateurs sont soit des associations ou entreprises travaillant dans le domaine du développement, soient des individus soucieux de partager idées et informations sur les thèmes prioritaires de GlobeNet .

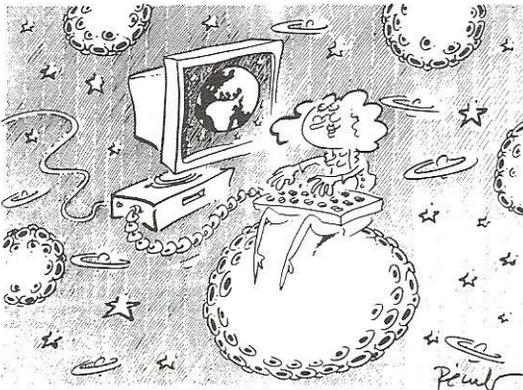
Tout adhérent au service GlobeNet bénéficie en effet :

- ☛ de l'installation gratuite d'un logiciel de communication lui permettant un accès facile au réseau GlobeNet
- ☛ d'une formation de base, gratuite elle aussi
- ☛ de la possibilité d'un "dépannage" téléphonique gratuit, à la demande, en cas de problème d'accès au réseau
- ☛ d'un "service après vente" complet et plus généralement, de conseils en informatique personnelle (choix d'équipement ou de logiciels), à un tarif très privilégié.

L'ensemble de ces fonctions, ainsi que l'animation globale du réseau, sont assurés pour l'instant sur la base du bénévolat par l'équipe technique de GlobeNet. Ce recours au bénévolat nous a permis d'assurer au bout de neuf mois d'existence l'équilibre financier de GlobeNet. Cependant, le résultat d'exploitation, bien que positif, ne permet ni de rémunérer le travail des animateurs de GlobeNet, ni d'investir dans du matériel plus performant, ni d'offrir un accès direct à InterNet. Seule une croissance forte du nombre d'abonnés permettrait de dégager les ressources suffisantes pour à la fois rémunérer les techniciens GlobeNet et financer la connexion directe à InterNet. Or il s'avère que cette croissance du nombre d'abonnés n'est envisageable que dans la mesure où le service offert est à la hauteur des exigences des utilisateurs, en particulier en termes d'accès au réseau mondial InterNet. Il faut donc investir pour rendre possible cette croissance, car elle ne viendra pas sans investissement.

D'OU L'IDEE DE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE GLOBENET.

Assad Kondakji



ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Pour une vraie politique du livre

Un an après le colloque sur la situation de l'édition genevoise, les éditeurs et les pouvoirs publics ont élaboré un projet destiné à mettre en valeur la littérature locale. Ce projet s'articule autour d'une commission où siègeront des représentants de l'Etat, de la Ville, des bibliothécaires, des éditeurs, des libraires ainsi que des critiques littéraires. Ses missions : proposer des mesures d'encouragement à l'édition genevoise et à sa diffusion, étudier les possibilités pour stimuler le goût pour la lecture, favoriser l'écriture et l'émergence de jeunes auteurs, favoriser la présence du livre et la rencontre avec les auteurs dans les écoles. De plus le Département de l'instruction publique, outre le lancement d'un concours pour jeunes auteurs, s'engage à attribuer à des écrivains deux nouvelles bourses annuelles de 10'000 francs. Pour sa part, le Département des affaires culturelles de la Ville a porté au budget 95 un crédit de 65'000 à 80'000 francs destiné à l'aide à la publication. Malgré cette petite bouée de sauvetage, les éditeurs se déclarent satisfaits de ces diverses mesures prises en faveur du livre et de l'écriture.

Salon du livre

Avec plus de 110'000 visiteurs, la cuvée 95 du Salon international du livre et de la presse de Genève a encore fait très fort, malgré le beau temps et le week-end prolongé du 1er mai. Mais certains estiment qu'on y est moins bien servi qu'avant et argumentent que la fête du livre s'est peu à peu transformée en foire. D'autres par contre rétorquent que le taux de fréquentation battant son record chaque année, ceci est le signe d'une réussite incontestable. Il est vrai que pour la Suisse romande, un fréquentation régulière de 100'000 personnes tient du miracle. Seules nos autorités font la sourde oreille et les organisateurs ont toutes les peines du monde à y convier le moindre conseiller fédéral. Tandis que pour le Salon de Paris, le président Mitterrand, son ministre de la culture et d'autres n'ont pas hésité à faire le déplacement !

Pour votre agenda : l'édition 1996 aura lieu du 1er au 5 mai.

A l'heure de l'Europe

Créé il y a plus de vingt ans, le Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO) rassemble plus de 100 bibliothèques universitaires, cantonales et spécialisées. Ce mois-ci ce réseau a fêté la 2 millionième notice bibliographique représentant quelques 3 millions de documents. Cette base de données gérée par le système SIBIL peut être consultée depuis 600 terminaux connectés par le réseau INTERNET pour les usagers de Suisse et du monde entier.

La lectrice

Barbara Bianchi poursuit depuis plus d'un an son activité de lectrice auprès des personnes qui n'ont pas ou plus la possibilité de lire elles-mêmes (cf. Hors-texte no 43, juin 94). Rappelons que le but est de proposer la lecture à domicile (ou à l'hôpital, dans les maisons de retraite, etc.) d'un roman, d'un journal ou autres, à raison de 2 heures par visite rémunérées Frs 20.- l'heure. Au-delà de la lecture, ce service apporte également un peu de chaleur humaine aux personnes isolées. On peut également offrir les services de "*Lecture et compagnie*" sous forme de bons-cadeaux.

Pour tous renseignements : Lecture et compagnie, 1 rue Hugo-de-Senger, 1205 Genève, tél. 329 25 19

Le parcours du combattant

Dans le but de recenser dans les bibliothèques genevoises les ouvrages traitant de l'homosexualité, la revue *Dialogai* s'est livrée à une petite enquête en avril dernier. En premier lieu à la bibliothèque de l'ONU, où après lui avoir demandé de montrer patte blanche et l'avoir balader de gauche à droite, on finit par répondre de mauvaise grâce à l'enquêteur en proposant de lui faire une recherche informatique. Le résultat se fit longuement attendre et finit par afficher... 2 titres. Le fichier manuel n'est pas plus généreux : 5 ouvrages sont mentionnés, tous très sectaires à l'égard de la communauté sexuelle, "minorité opprimée, qui, en tant que telle, est protégée par la Déclaration universelle des Droits de l'homme"... La seconde étape fut la BPU. A la même question, on répondit aimablement et rapidement en proposant d'utiliser un des ordinateurs à disposition du public. Sur SIBIL sont recensés pas moins de 350 titres traitant du sujet sous diverses formes (art, amour, etc.), répartis dans les différentes bibliothèques du réseau romand. Enfin le parcours se termina à la Bibliothèque de la Cité. Après avoir, là aussi, très aimablement répondu à la question, la bibliothécaire interrogea son ordinateur et imprima une liste de 35 documentaires de qualité ainsi que 32 romans disponibles dans les différentes bibliothèques municipales. Un bon point pour les bibliothèques de lecture publique !

Village du Livre

Comme chaque année, la grande Fête de St-Pierre-de-Clages aura lieu le dernier week-end d'août (ve-sa-di). Des marchés de livres et des animations sont organisés aux vacances scolaires. Libraires et artisans, amateurs ou professionnels, réservez vos emplacements à temps !

Si vous souhaitez vendre des livres, réaliser tout ou partie de votre bibliothèque, vendre du matériel ou des machines qui pourraient intéresser les artisans du livre, renseignez-vous auprès des "Amis de St-Pierre-de-Clages"

CH-1956 St-Pierre-de-Clages
Tél. 027/86 31 44 - 027/86 31 01
Fax 027/86 59 29

Poches de luxe

A l'enseigne de l'Aire, une nouvelle collection de livres de poche, consacrée essentiellement aux auteurs romands, vient de voir le jour grâce à l'éditeur Michel Moret. En quelque sorte la Rolls des livres de poche, la collection "L'Aire bleue" est assez luxueuse, chaque texte étant recomposé avec un graphisme soigné. La mise en page a été volontairement choisie aérée pour miser sur la lisibilité. Chaque volume contient une présentation ou une préface. Le tirage de base est fixé à 4000 exemplaires et chaque titre est vendu 15 francs en librairie. "L'Aire bleue" vient compléter l'ensemble déjà riche des collections de poche proposées par les éditeurs romands. La plus ancienne, la série "Poche suisse" (L'Age d'Homme) compte déjà près de 140 titres. Slatkine de son côté a lancé "Fleurion", dévolue pour l'essentiel à des auteurs classiques. Enfin, Marlyse Pietri a inauguré l'automne dernier "Mini Zoé". Il s'agit de petits volumes contenant des textes souvent introuvables enrichis de présentation et vendus à Fr 5.-, prix défiant toute concurrence !

Des yeux ouverts sur le monde

Après Renens, Bâle, Zürich, Thoun et Genève, Neuchâtel accueille une bibliothèque interculturelle (Bibliomonde) qui s'est ouverte en mai dernier au passage Maximilien-de-Meuron. Son objectif est de promouvoir la lecture parmi la population non francophone de Suisse, mais aussi parmi la population indigène s'intéressant aux langues étrangères. (L'Express, 28.4.95-Arbido, mai 95)

La TGB

Le 30 mars dernier, le Président François Mitterrand a inauguré la nouvelle Bibliothèque nationale de France. Le pari est gagné, les premiers gros travaux sont terminés après cinq ans d'efforts. Mais il reste à remplir la nouvelle bibliothèque des 12 millions de livres qui se trouvent dans l'ancienne, ainsi que des 350'000 titres de journaux et des milliers d'autres documents, d'ici à 1997 (cf. Hors-texte no 37, juin 92).

La BNF se situe dans le 13e arrondissement de Paris, dans le quartier de Tolbiac. Trois fois la taille du Centre Pompidou, elle borde la Seine et occupe 7,5 hectares de terrain. Le bâtiment est constitué de quatre tours hautes de 80 mètres environ en forme de livre ouvert; entre ces quatre coins, un socle massif forme une immense esplanade de 5 hectares à laquelle on accède depuis les rues adjacentes par de vastes emmarchements; esplanade et marches sont recouvertes d'un bois amazonien, l'ipé, réputé résistant. Ce socle, évidé en son centre, confirme l'aspect spectaculaire de cette oeuvre architecturale : dans le patio ainsi créé, plus de 300 pins et autres essences ont été plantés et apportent ainsi une touche harmonieuse à cet univers voué à la réflexion. Imaginée par l'architecte Dominique Perrault, cette construction aura coûté 7,8 milliards de francs français d'ici début 1997, date prévue de son ouverture. N.B. Joint à ce numéro d'HORS-TEXTE, vous trouverez à ce sujet un dépliant qui nous est gracieusement remis par Monsieur Philippe Bélaval, directeur général de la Bibliothèque nationale de France.

Pitié pour les BU !

Le rapport Laurent (France) propose de transformer les restaurants universitaires, en dehors des temps de repas, en salles de lecture. Il estime, d'autre part, qu'à l'ère du numérique "quelques douzaines de bibliothécaires et de scientifiques" suffiront bientôt "pour faire le travail d'un millier de bibliothécaires".
(Livres hebdo, 17 mars 1995)

Bon anniversaire !

Il y a dix ans, comme une vingtaine d'autres villes françaises chanceuses, Annecy bénéficiait de la possibilité de créer une artothèque. Cette initiative due à Jack Lang, alors ministre de la culture, permettait ainsi de constituer un fonds d'oeuvres d'art diverses (cf. Hors-Texte no 38, nov. 92). Annecy possède, dans les locaux de la Bibliothèque de Bonlieu, la seule artothèque de Haute-Savoie. Elle propose actuellement 850 oeuvres de peintres contemporains et a commencé récemment à monter une collection de photographies d'art. Des particuliers, mais aussi des entreprises profitent du service, jusqu'à ce jour sans aucun problème. La bibliothèque collabore en complémentarité avec un rayon très fourni de livres consacrés à l'art. Le manque de place ne lui permettant pas d'exposer toutes les oeuvres, une fois par an l'artothèque organise une exposition des nouvelles acquisitions. Et en cette année d'anniversaire, elle est bien décidée à faire la fête...

Do it yourself

Les Editions d'organisation, connues notamment pour leurs ouvrages spécialisés dans les techniques de la gestion, du management et de l'économie, ont conçu pour les libraires et leurs futurs clients un catalogue multimédia sur CD-ROM dans lequel sont présentés 800 titres. Cette application est originale : l'utilisateur voit apparaître sur son écran une bibliothèque (virtuelle) au travers de laquelle il se déplace jusqu'à la console d'information située dans le hall central. De là, il mène tout à loisirs ses recherches par auteurs, thèmes ou titres. Il peut également accomplir des recherches multicritères avec la fonction Livre-Service. Chacun des ouvrages proposés comporte une fiche descriptive (photo de couverture, résumé, prix, etc.). Enfin, une dernière fonction propose de remplir et d'imprimer un bon de commande...!

NB. Ce catalogue est offert sur simple demande à l'occasion d'une commande d'ouvrages.

Les clés de St-Pierre

Grâce aux progrès des techniques informatiques d'archivage, du traitement des images et des télécommunications, on pourra bientôt consulter sur place ou à distance les fonds de la Bibliothèque vaticane. Des documents sélectionnés dans la collection seront saisis sous forme d'images numérisées, pour être ensuite mémorisées dans des archives informatisées. Il sera donc possible de procéder à une "restauration" électronique permettant de retrouver les couleurs originales d'un manuscrit ou d'un codex. Seul ombre au tableau, aucune date n'est mentionnée quant à l'achèvement de cette magnifique entreprise.

Nouvelles nippones

Les Japonais sont des lecteurs avides de bandes dessinées. Et des livres ordinaires ? On pourrait supposer que les jeunes accordent leur préférence aux BD, alors que les personnes âgées les ignorent, mais quand est-il exactement ? Pour répondre à cette interrogation, une maison d'édition publiant un grand quotidien a conduit une enquête portant sur le nombre de lecteurs japonais lisant des livres et des albums de bandes dessinées, par mois et par groupe d'âge. La réponse "n'ai lu ni l'un ni l'autre" était la plus courante, suivie de "un livre et un album par mois". Les lecteurs les plus assidus, aussi bien de livres que d'albums s'avèrent avoir entre 16 et 39 ans. On constate également que les grands lecteurs de 16 à 19 ans lisent presque autant de BD que de livres (20, 22). Enfin les lecteurs les plus réguliers de 60 ans et plus lisent 14 livres par mois, et aucune BD.

Thermophobe s'abstenir!

Le Département missionnaire a pour tâche première l'échange des personnes; il présente régulièrement une liste de quelques postes à pourvoir outre-mer, auprès des Eglises ou organisations ecclésiastiques dont il est le partenaire. Ce mois-ci, la communauté évangélique d'action apostolique propose un poste de BIBLIOTHECAIRE pour la Faculté de théologie protestante de Yaoundé (Cameroun). S'adresser à : Services des candidatures

Département missionnaire
C.P. 616
1000 Lausanne 9
Tél. 021/647 34 21

Quoi de neuf à la Bibliothèque de la Cité ?

Voici le nouvel horaire d'ouverture de la bibliothèque :

	Section adultes	Salle d'actualité	Section jeunes	Médiathèque
LUNDI	13 h - 18 h 30	10 h - 18 h 30	13 h - 18 h 30	Fermé
MARDI	10 h - 19 h	10 h - 19 h	10 h - 18 h 30	Fermé
MERCREDI	10 h - 18 h 30	10 h - 18 h 30	10 h - 18 h 30	10 h - 18 h 30
JEUDI	10 h - 20 h	10 h - 20 h	10 h - 18 h 30	13 h - 18 h 30
VENDREDI	10 h - 19 h	10 h - 19 h	10 h - 18 h 30	Fermé
SAMEDI	10 h - 17 h	10 h - 17 h	10 h - 17 h	13 h - 17 h

Les succursales proposeront également un nouvel horaire dès la rentrée. Nous vous en dirons plus long dans le prochain numéro !

Excellentes vacances et bon été à tous. Merci de votre fidélité !

M.-C. HUBER

Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 20.- l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGUY, Marie-Christine HUBER et Eric MONNIER.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise des articles pour le prochain numéro :

10 octobre 1995

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit.....	p. 2
Les "p'tits papiers du président	p. 3
Un départ et une arrivée à l'ESID	p. 5
Programme AG BBS 1995.....	p. 6
L'informatique au Musée d'Art et d'Histoire.....	p. 9
Le Centre de documentation des CFF	p. 16
Le multimedia dans les bibliothèques du P.O.....	p. 19
Balade printanière.....	p. 21
Bologne : foire du livre pour enfants	p. 23
Présentation de Globenet	p. 27
Allo, biblio, échos.....	p. 31